

## Non à la retraite à 64 ans « Retrait de la réforme ! »

Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de Français-e-s. Comme nous l'avons fait en 2020 où nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a jamais été aussi riche, nous voulons mettre à l'ordre du jour la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire !

### TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ.ES

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié-e-s vont devoir travailler plus longtemps :

- L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de quatre mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

### TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Seul-e-s 35 % des 60-65 ans sont encore en emploi. Avec la réforme, encore plus de salarié-e-s seront contraint-e-s de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

### LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DÉBATTRE DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ;
- Mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- Augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

L'ensemble des organisations syndicales appellent à se mobiliser pour le retrait de cette réforme violente et injuste. Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation. Rendez-vous pour la première journée d'action, de grève et de manifestation le 19 janvier !

**Le 19 janvier 2023, tous en grève et en manifestation.**

**Rendez-vous à 14h30 :**

- **Montluçon, place Jean Dormoy**
- **Moulins, place de la Liberté**
- **Vichy, place de La Poste**